

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES VIGNETTES À COLLECTER POUR OBTENIR UN PRIX PROMOTIONNEL

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial s'est laissé tenter : il s'est vu proposer une vignette par tranche d'achats de 10 € à la caisse de son supermarché habituel. Un collecteur lui permet de regrouper le nombre de vignettes nécessaires pour bénéficier d'un tarif promotionnel sur les boîtes de conservation **CURVER**. Son premier souci est de ne pas égarer les minuscules vignettes autocollantes qui lui sont remises.

Dix vignettes collectées permettent d'obtenir un set de trois boîtes de conservation au prix de 9 € au lieu de 22 €. Deux autres offres suivent le même quota de 10 vignettes. Sauf que Martial n'avait pas remarqué qu'il s'agissait d'articles complémentaires (autrement dit, nécessitant d'acheter par exemple un plat à 1,50 € au lieu de 15 € mais avec 60 vignettes) !

Bon, ce n'est pas grave, comme Martial sait qu'il n'atteindra pas ce nombre de vignettes avant la date limite (4 mai 2025), il se rabat sur une boîte de conservation à 1,50 € au lieu de 9 €. Mais, surprise pas moins de 40 vignettes sont nécessaires.

Agacé, Martial a abandonné cette opération (d'autant qu'il soupçonne les prix « normaux » affichés d'être gonflés) et fera l'achat de tels plats et boîtes lors d'une autre période, dans un autre magasin et peut-être pour une autre marque.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)